



UFR Culture et communication
Master en Industries culturelles et créatives

Rapport de stage

Stage réalisé du 2 mai au 15 septembre 2023 en tant que chargée de production
et de communication de l'association Graines Électroniques

Présenté par
Louise Forêt
(Numéro étudiant : 22004596)

Stage tutoré par Oriane Pontet & Lindsay Reynolds
Co-fondateurs de l'association Graines Electroniques

Rapport corrigé par Aurélie Tavernier
Maître de conférences à l'UFR Culture et communication

2022-2023

Remerciements

En premier lieu je tiens à remercier chaleureusement Oriane Pontet et Lindsay Reynolds, tutrice et tuteur, merci pour leur accompagnement sans faille, leur bienveillance, leur confiance et la richesse de ces quelques mois passés à leurs côtés,

Merci à l'ensemble de l'équipe des Graines Électroniques, dont l'accueil a été unique, pour la préciosité des relations que j'ai pu tisser avec l'ensemble d'entre eux,

Je tiens également à remercier à Madame Aurélie Tavernier pour sa réactivité et pour l'ensemble du travail qu'elle fournit pour permettre la réalisation de nos stages et de nos mémoires dans des conditions agréables, pour son suivi assidu et ses bons conseils, je la remercie également par avance pour la lecture de ce rapport de stage.

Evidemment, je remercie l'Université Paris 8, l'équipe administrative pour la coordination des stages et ses enseignants pour cette année très stimulante intellectuellement.

Sommaire

Remerciements	3
Sommaire	5
Introduction	6
Chapitre I - Présentation de l'association	9
1. Fonctionnement interne de la structure	9
2. Les trois principaux axes de l'association	9
2.2 <i>Des événements éco-conçus grand public</i>	9
2.3 <i>Toucher les communautés locales</i>	15
2.4 <i>Des artistes en transition</i>	15
Chapitre II - La transition écologique et solidaire au cœur de mes missions.....	17
1. Mobilisation	17
1.2 <i>Importance du bénévolat</i>	17
1.3 <i>Fonctionnement du bénévolat</i>	18
1.4 <i>Dispositifs mis en place dans la gestion des bénévoles</i>	18
1.5 <i>La mobilisation de bénévoles en amont de l'évènement</i>	19
2. Inclusion	20
2.1 <i>Prévention et gestion des comportements oppressants</i>	21
2.2 <i>Réduction des risques auditifs</i>	22
2.3 <i>Accessibilité du festival pour les personnes en situation de handicap</i>	22
2.4 <i>Pistes d'amélioration</i>	23
3. Le Quartier Graines : une programmation d'activités ancrées dans la transition écologique et solidaire.....	25
Conclusion.....	30
Bibliographie.....	32
Index des images	34
Index des annexes.....	36
Annexes.....	37

Introduction

La transition écologique représente un mouvement crucial pour assurer une existence digne à toutes les formes de vie, qu'elles soient humaines, animales ou végétales, ainsi qu'au monde culturel. Ce dernier, un domaine encore fortement dépendant des énergies fossiles, a la possibilité et la responsabilité de jouer un rôle engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique. Comme le souligne le think tank The Shift Project, les émissions produites par le secteur culturel traduisent sa dépendance matérielle, sa fragilité face aux perturbations énergétiques et climatiques. Ignorer cette vulnérabilité met en péril non seulement les professionnels et les amateurs de culture, mais également la place essentielle de la culture dans notre société. Les nombreuses dizaines de milliers d'emplois indirectement liés au secteur culturel se trouvent eux aussi menacés. C'est précisément pourquoi il est impératif que la culture entreprenne une transformation significative. Le secteur culturel a le pouvoir de changer notre vision du monde, transformer nos imaginaires. Cela va même au-delà des imaginaires puisque la culture peut contribuer, réellement, à la transition d'autres secteurs (l'agriculture, la mobilité, le numérique, le bâtiment etc.) avec lesquels elle entretient des liens étroits puisqu'elle est en constante interaction avec. Elle possède alors la capacité de devenir un moteur de la transition écologique et solidaire.

Animées par ces convictions, Oriane Pontet et Lindsay Reynolds ont créé, avec un cercle d'amis, l'association Graines Électroniques. En 2019, après plusieurs années de maturation, cette association loi 1901 a vu le jour avec la vision d'adopter la transition écologique et solidaire comme un mouvement positif. Elle fusionne les domaines de l'écologie et de la musique électronique pour forger un imaginaire collectif positif et pour célébrer en tenant compte des enjeux environnementaux. Ils pensent alors que la culture joue un rôle primordial dans la création de cet imaginaire. L'activité des Graines Electroniques s'articule autour de trois axes principaux : des évènements grand public, une implication dans la communauté locale, des artistes en transition. Le travail de Oriane Pontet et Lindsay Reynolds provient du monde de l'écologie scientifique et du militantisme. Les Graines Electroniques diffèrent des autres structures organisant des événements culturels grâce à leurs stratégies concrètes participant à décarboner le monde de la culture.

« Persuadé.e.s que la transition écologique et sociale doit être un mouvement positif à faire ensemble, nous souhaitons participer à l'émergence d'un imaginaire collectif d'une transition enviable. Pour cela nous prenons le pari que la culture et la fête sont des moyens de toucher des sensibilités différentes, de réunir au-delà des différences et d'avancer ensemble vers un modèle de société désirable. Conscient.e.s que les changements individuels sont nécessaires, mais insuffisants, nous prôtons une écologie déculpabilisante, festive et qui permet d'engager des changements systémiques. » (L'équipe des Graines Electroniques)

Nous pouvons alors nous demander comment à son échelle, l'association Graines Electroniques participe-t-elle à rendre le secteur culturel plus responsable ?

Ainsi, au cours de ce rapport de stage, je répondrai à cette question au travers d'une analyse et d'un bilan des missions que j'ai pu accomplir.

Dans un premier temps il me semble essentiel d'élaborer une présentation de l'association, de son fonctionnement et un bref résumé des événements auxquels j'ai pu participer en démontrant leur engagement environnemental. Dans un second chapitre, je reviendrai sur les principales missions que j'ai effectuées dans l'organisation de l'événement majeur des Graines Electroniques, festival au nom éponyme. Nous verrons alors que la responsabilité d'un événement, en plus de l'aspect environnemental, s'étend également aux problématiques de management via la gestion des bénévoles, aussi aux enjeux d'inclusion et d'accessibilité.

Avant de poursuivre la lecture de ce rapport, je vous conseille vivement d'écouter la [promesse des Graines](#) (lien cliquable), une explication poétique de la philosophie de l'association et de son engagement « quoi qu'il advienne ».

Chapitre I - Présentation de l'association

1. Fonctionnement interne de la structure

La structure interne de l'association repose sur un conseil d'administration présidé de manière paritaire par Charlotte Hans et Théo Mandier. De plus, un comité d'organisation regroupant des membres actifs bénévoles et les deux employés salariés contribue à la préparation des événements. Après plusieurs années de bénévolat en faveur des Graines Électroniques, les deux fondateurs ont cédé la présidence de l'association pour devenir salariés à l'intérieur de celle-ci. Cependant, en raison de la taille modeste de l'organisation, il n'est pas possible de maintenir deux emplois à temps plein. C'est pourquoi Oriane Pontet et Lindsay Reynolds alternent entre des périodes salariées lorsque les finances de l'association le permettent, et des périodes de travail bénévole assorties d'une indemnité journalière. L'association peut aussi compter sur des bénévoles pour des contributions plus ponctuelles lors des événements.

2. Les trois principaux axes de l'association

2.2 Des événements éco-conçus grand public

Le calendrier des activités orchestrées par Les Graines Électroniques est rythmé par des événements en plein air, investissant les espaces publics pour créer une symbiose entre les enjeux environnementaux et la culture. Lors de ces rassemblements en extérieur ; l'association met un point d'honneur au volet environnemental de l'événement que ce soit par l'engagement des artistes programmés, la logistique de l'évènement ou encore la présence de collectifs, entreprises ou associations proposant des activités ancrées dans la transition écologique et solidaire. Les événements proposés sont pensés comme des laboratoires d'expérimentations en matière d'éco-conception événementiel.

Depuis le début de mon stage, en mai 2023, j'ai pu participer à la mise en place de divers événements éco-conçus :

1.1.1 Un Open Air : Archipel

Cette année, l'association Graines Électroniques a décidé de se lancer dans une nouvelle expérience : un événement en plein air de type Open Air. Ce genre de rassemblement présente des performances musicales en extérieur, où les DJ enchaînent des sélections de musiques électroniques. J'ai rejoint l'équipe en qualité de stagiaire pour cet événement qui s'est déroulé le 19 mai sur l'île Barbe, nichée entre les 9ème et 4ème arrondissements de Lyon. Sous le nom

d'ARCHIPEL, cette manifestation avait pour ambition d'explorer le concept d'utopie et d'inviter à une réflexion collective sur la façon de forger un futur attrayant, où l'écologie serait une source d'inspiration plutôt qu'une contrainte pour notre évolution.

L'association a instauré son propre concept d'utopie éphémère sur cette petite île verdoyante, symbolisant une république éphémère incarnant notre vision d'un avenir marqué par la solidarité, les festivités et la collaboration. L'événement en plein air a débuté à 15 heures pour se clore à 22 heures. Au cours de cette tranche horaire, trois sessions de DJ, chacune durant environ 2 heures, se sont succédées. La programmation artistique a été soigneusement équilibrée en termes de genre afin de faire passer un message percutant face à la faible représentation des femmes dans l'industrie musicale (selon le Centre National de la Musique, seulement 14% des artistes figurant sur les affiches des plus grands festivals en France sont des femmes). De plus, la programmation a mis en avant les talents émergents locaux, dans le but de célébrer la diversité de la scène musicale lyonnaise.

Parallèlement à la musique, une variété d'activités centrées sur les utopies et l'écologie étaient proposées. Par exemple, un arbre offrait à chacun la possibilité d'attacher des messages sur de petits bouts de papier, exprimant des souhaits pour l'avenir ou de nouvelles devises pour notre république éphémère.



Image 1: Arbre à palabre lors d'Archipel

L'événement a coïncidé avec les Nuits Sonores, l'un des festivals les plus prestigieux de la région, offrant ainsi une opportunité idéale pour attirer un public spécialement venu pour cet événement musical.

L'aspiration à incarner une utopie réaliste (concept inspiré de l'auteur Rutger Bregman) impliquait la mise en œuvre d'un ensemble de mesures et de choix visant à minimiser l'impact environnemental de notre événement. En premier lieu, la proximité avec la ville favorisait l'accessibilité à pied, à vélo ou via les transports en commun. De plus, en mettant en avant une programmation locale, nous avons réussi à réduire l'empreinte liée aux déplacements. Par ailleurs, notre collaboration avec des partenaires locaux pour la fourniture de bières ou de matériel technique reflète notre engagement envers la réduction des émissions tout en soutenant l'artisanat et les entreprises locales. Enfin, cette démarche trouve son incarnation jusqu'à la

décoration, conçue à partir de matériaux récupérés (guirlandes confectionnées à partir de tissus acquis chez Emmaüs ou des boules disco fabriquées à partir de miroirs cassés).

Pour en savoir plus sur l'événement il est possible de consulter le dossier de presse via [ce lien google drive](#).



Image 2 Open Air Archipel

Je suis arrivée dans l'association une fois que l'organisation était presque finalisée, la majorité de mes missions furent alors la communication sur les réseaux sociaux, d'effectuer les relations presses, de participer à la création de la scénographie et de la signalétique, ainsi que de préparer les petits ateliers auto-gérés sur place. Par le

biais de cet événement, j'ai également eu l'opportunité de faire les déclarations auprès de la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique) et auprès du GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel), ce qui m'a permis d'en apprendre davantage sur l'administratif de l'industrie musicale. Lors de l'événement j'étais missionnée pour effectuer l'accueil du public et tenir un stand d'animation de l'association dont le but est, via une histoire comté et des choix multiples, le public peut découvrir quelle graine lui est associée en fonction de sa personnalité et repartir gratuitement avec sa graine à planter. L'histoire a la particularité d'être empreinte d'engagement et de militantisme.

1.1.2 Une conférence musicale sur la thématique des imaginaires Queers

La conférence musicale a eu lieu à l'MJC Saint Just. Ce type d'événement est un format habituel organisé chaque année par l'association. C'est une table ronde facilitée par un membre des Graines Electroniques ; entre un artiste et un expert en lien avec les luttes actuelles et la transition écologique et solidaire. Cela permet d'aborder une thématique contemporaine avec une approche à la fois sensorielle et factuelle. Cette année nous avons assisté à des échanges entre une psychologue spécialisée dans les questions queer et Llimace, une personne non-binaire qui a ensuite fait un concert-live de ses créations musicales ayant une portée politique sur les questions de genre.

J'ai réalisé le montage et le démontage de l'événement. J'ai beaucoup appris sur l'aspect technique de la régie, avec tous les branchements réalisés pour la mise en place d'un concert.

1.1.3 Une déambulation à vélo pour le festival Evasion

Les Graines Electroniques ont été missionnés par l'Evasion festival qui a eu lieu au Grand Parc Miribel Jonage pour réaliser une déambulation musicale à vélo. Le principe est d'organiser un convoi de vélos pour le public du festival afin qu'ils puissent s'y rendre depuis Lyon en mobilité douce. En même temps, un DJ est transporté par Lindsay Reynolds sur une cariole faite à la main, accroché à son vélo, afin de mixer pour le convoi.

Mes missions ont été de réaliser la communication via les réseaux sociaux et la newsletter en amont. Pendant l'événement, j'avais le rôle de serre-file : je devais fermer le convoi vélos, veiller à la sécurité du groupe et à ce qu'il reste groupé.



Image 3 Convoi vélos pour Evasion festival



1.1.4 Soirée Cotylédon : lancement d'un collectif d'artistes engagés pour l'écologie



Image 4: Soirée Cotylédon

A l'occasion du lancement de La Belle Graine, un collectif d'artistes engagés pour l'écologie, nous avons organisé une soirée à Villeurbanne dans le bar restaurant le Toï Toï. La décoration était des éléments faits mains et issus de matériels de récupération. La cuisine, vegan, a été réalisée par nos soins.

Mes missions ont été de participer à la conception du visuel en amont et à la communication. J'ai participé au

montage et au démontage de la soirée. Lors de l'événement, j'ai aidé en cuisine et je me suis occupée de la vente de nourriture.

1.1.5 Un festival pluri-artistique : Ta Belle Allure.

Ta Belle Allure est un festival pluri-artistique mélangeant pour cette deuxième édition musique, danse, théâtre, cirque et peinture. Les Graines Electroniques ont co-produit cet événement aux côtés du collectif de danse Librations et La Poursuite, un collectif qui porte des projets artistiques et culturels basés sur l'itinérance à vélo. Le festival Ta Belle Allure a d'ailleurs la particularité d'avoir une logistique entièrement faite à vélo. L'impact environnemental des transports lors de festival représente environ 75% ¹de l'impact carbone global. L'événement est alors éco-conçu grâce à la mise en place de différents éléments : le transport des équipes artistiques et du public en transport en commun ou à vélo, l'accueil et la mise en place de parking vélo, la mutualisation de matériel technique et logistique, l'appel à des prestataires locaux, la réutilisation des éléments de décors ou achat de seconde main, le catering végétarien et/ou végan, les produits locaux et de saison et la mise en place de bacs de tri. La programmation complète de l'événement est accessible via [ce lien](#).

¹ MOGHADDAM, Fiona, « Comment les festivals travaillent à être moins polluants », France Culture, 4 décembre 2021, [Comment les festivals travaillent à être moins polluants \(radiofrance.fr\)](#) (consulté le 15/08/2023)

Je n'ai pas participé à l'organisation en amont du festival mais j'étais présente pour le montage, durant toute la durée de l'événement et pour le démontage. Mes missions étaient alors la cyclo-logistique, la prise de photos, la cuisine, le bar, la propreté du site et l'aide à la coordination de la déambulation artistique qui avait lieu le samedi dans les rues de Lyon.



Image 5 Festival Ta Belle Allure

1.1.6 *Festival Graines Electroniques*

Le Festival Graines Électroniques est l'événement phare annuel de l'association. Ce festival musical est teinté d'engagement et de résilience. Il incarne un appel à bâtir une société empreinte d'écologie et de solidarité, où la musique électronique devient à la fois un moyen de rassemblement et d'expression. Au cœur de cet événement se trouve une programmation musicale locale, éclectique et paritaire. Cette expérience est conçue dans le but d'insuffler un changement positif. Les participants auront l'opportunité d'explorer des stands, des activités et des jeux qui les aideront à approfondir leur compréhension des enjeux de la transition écologique et solidaire. Notre engagement se reflète également dans la création soignée et imaginative de la scénographie faite à la main, qui vise à engendrer une atmosphère magique et immersive.

Après avoir organisé trois éditions à la Station Mue (Lyon 2), rassemblant chaque année entre 800 et 1500 personnes, le festival franchit un nouveau cap en 2023. Dans le but d'engager un public encore plus vaste dans la dynamique des Graines Électroniques, l'événement change de lieu pour s'installer au Parc Blandan (Lyon 7). Conscients de la manière dont le coût d'une

entrée peut représenter un obstacle en fonction des origines socio-économiques des participants, l'édition 2023 sera proposée gratuitement à toutes et tous.

2.3 Toucher les communautés locales

Les Graines Electroniques s'inscrivent également dans le développement de la communauté locale. Les membres de l'équipe proposent des formations à destination de professionnels et d'étudiants. L'objectif est de contribuer à la transformation du secteur de l'événementiel afin que les enjeux environnementaux et sociaux soient pris en compte. Ce volet éducatif, tout comme le fonctionnement interne de l'association, repose sur des approches d'éducation populaire et d'intelligence collective.

2.4 Des artistes en transition

L'un des enjeux principaux dans la réalisation de la programmation musicale pour l'association est la sélection des artistes afin de faire la promotion d'artistes locaux et émergents. Les Graines Electroniques font le choix de mettre en avant une musique éclectique, locale, et a minima paritaire. Avec les années, ils ont développé un réseau d'artistes engagés pour l'écologie. Ils ont lancé cette année « La Belle Graine », un réseau d'artistes engagés dans la transition. Les missions de ce collectif est triple : « Rendre les artistes acteur.ice.s du changement de pratiques ; via des cycles de formation, d'outillage et d'accompagnement », « créer de l'engouement autour de l'action écologique dans le monde artistique ; via un réseau de communication », « favoriser la création artistique inspirante pour la sensibilisation et l'action écologique ; via des résidences artistiques » Pour en savoir plus, il est possible de consulter [ce fichier drive](#).

Chapitre II - La transition écologique et solidaire au cœur de mes missions

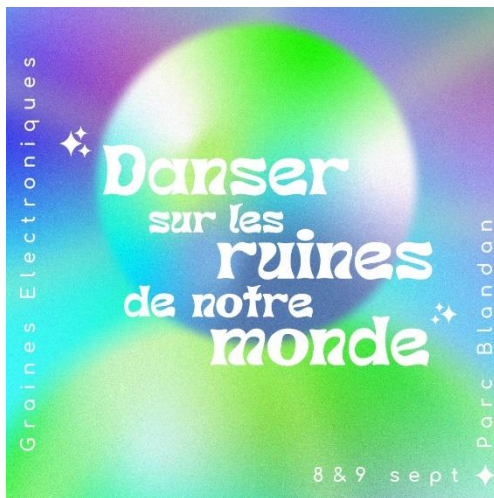


Image 6: Visuel festival Graines Electroniques 2023

Dans le cadre de ce stage, mon poste était celui de chargée de production et communication, et l'événement le plus important sur lequel j'ai travaillé est le Festival Graines Electroniques. L'équipe d'organisation s'est divisée en plusieurs commissions, j'étais personnellement responsable de la commission « Programmation environnementale » et « Inclusion-Mobilisation ». Plus précisément j'étais chargée, à l'aide des bénévoles et de l'accompagnement de ma tutrice et de mon tuteur, de construire le « Quartier Graines » qui est un espace où plusieurs initiatives ancrées dans la transition écologique et solidaire proposent des activités ludiques pour le public. L'« Inclusion » sous-entend toutes les problématiques de comportements oppressants, de violences et harcèlements sexistes et sexuelles, d'accessibilité, d'inclusion des minorités etc. Enfin, la « mobilisation » concerne la gestion des bénévoles (recrutement, lien avec eux etc.)

1. Mobilisation

1.2 Importance du bénévolat

L'association Graines Electroniques ne pourrait fonctionner sans ses bénévoles. En plus de Oriane Pontet et Lindsay Reynolds, quelques mois avant les événements d'envergure, une quinzaine de membres bénévoles réguliers s'investissent à leur côté dans l'équipe organisatrice. Il est d'usage en comptabilité, d'estimer les contributions volontaires en nature, c'est-à-dire l'ensemble des éléments dont la structure a bénéficié gratuitement, afin de chiffrer quel aurait le coût de ces éléments si l'association avait dû les payer. Ici, j'ai par exemple calculé qu'il aurait fallu dépenser plus de 10 000€ pour rémunérer l'ensemble des bénévoles ayant contribué à l'organisation en amont ou pendant l'évènement d'Archipel. C'est un coût que l'association ne peut supporter et c'est pourquoi l'engagement de ces bénévoles est autant essentiel. Les bénévoles sont également un moyen d'instaurer et d'entretenir une véritable vitalité démocratique pour assurer la vie associative de l'association. C'est un enjeu au niveau de la

volonté d'une gouvernance horizontale de l'association dans laquelle chacun peut trouver sa place et participer aux décisions de manière égale.

1.3 Fonctionnement du bénévolat

Chaque personne de l'équipe organisatrice se positionne dans des commissions et tous se rejoignent toutes les deux semaines en plénière pour faire état de l'avancée de chaque commission.

Les bénévoles de l'équipe organisatrice, en plus de leurs missions en amont, sont responsables de différents pôles lors de l'événement et ont à leur charge de nombreux bénévoles. En effet, des bénévoles ponctuels sont présents parfois en amont pour effectuer des missions de décoration, de signalétique et de montage, mais majoritairement pendant l'événement pour les missions suivantes :

- Accueil : accueil du public, info, jauge et gestion du stand paillette
- Bar : service, prise de commande, vaisselle
- Cuisine : faire et servir à manger pour le public, les bénévoles, les artistes, les techniciens
- Propreté du site : ramassage de déchets sur le site, nettoyage de toilettes sèches
- Programmation environnementale et culturelle : accueil des intervenants, installation des stands

1.4 Dispositifs mis en place dans la gestion des bénévoles

Plusieurs dispositifs sont mis en place pour que ces bénévoles se sentent inclus au projet, à commencer par l'usage généralisé de l'écriture inclusive permettant de visibiliser les femmes et autres minorités de genre (non-binaire par exemple) pour que tout le monde, qu'importe son genre, ne se sente pas mis à l'écart.

Le mode de gouvernance en commissions dans lesquelles chacun se répartit favorise une montée en compétence de chacun, tout en permettant l'épanouissement des bénévoles dans diverses missions. L'association propose alors aux membres bénévoles du comité d'organisation d'un événement de choisir le degré d'investissement qu'ils souhaitent. Chacun peut ainsi s'impliquer à hauteur de ce qu'il veut et peut, pour éviter de créer des situations dans lesquelles ces bénévoles se sentent frustrés ou épuisés par leurs mandats.

Les bénévoles sont par nature des personnes souhaitant donner de leur temps, sans compensation financière. Ils ne sont donc pas des salariés sur lesquels s'exerce un lien de subordination. De ce fait, il est nécessaire de les encadrer de manière bienveillante pour leur permettre de s'épanouir totalement dans leurs missions de bénévolat, sans créer de mal-être ni

d'inconfort.

C'est aussi le cas pour les bénévoles ponctuels qui aident l'association pendant les événements où la découverte de missions par le bénévolat doit favoriser une montée en compétence.

Enfin, il est important de les remercier, en offrant des boissons gratuites, des moments conviviaux afin de maintenir ou créer avec eux, une relation de confiance.

1.5 La mobilisation de bénévoles en amont de l'évènement

Ma première mission dans la gestion des bénévoles a été la récolte des besoins de chaque référent de pôle. A partir des informations recueillies auprès des différents référents (bar, nourriture, activités, gestion du lieu, etc.), j'ai pu estimer un besoin d'une soixantaine de bénévoles mobilisés entre 16 heures à minuit (hors montage et démontage). J'ai élaboré ensuite les plannings sur Excel en tenant compte des différents besoins de chaque pôle tout en s'adaptant aux variations d'intensité de l'évènement, heure par heure.

Une fois cette première étape achevée, j'ai créé le formulaire d'inscription à remplir par les personnes souhaitant s'engager comme bénévoles. Ce formulaire se déclinait en trois parties :

- L'identification du bénévole (nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, adresse mail etc.).
- Le choix des missions pour chacun en lui laissant la liberté de choisir les missions qu'il désirait accomplir et son degré d'investissement.
- La partie d'expression libre : en exemple, le bénévole pouvait demander à être sur les mêmes créneaux horaires qu'un ami ou de ne pas être en mission pendant la performance d'un artiste qu'il ne souhaitait pas rater.

L'étape suivante consistait à diffuser le formulaire. Il m'a fallu développer une *newsletter* destinée à la communication en interne, avec les bénévoles, dans le but de d'animer la vie associative mais aussi de diffuser l'appel à bénévoles et de maintenir un lien avec eux. En premier lieu, j'ai informé le groupe Facebook *Team Graines* qui regroupe une partie importante des personnes déjà bénévoles lors d'autres événements. La diffusion de ces informations aux précédents bénévoles, en amont de la communication via les réseaux, avait pour objectif de favoriser une continuité dans la collaboration avec eux et de renforcer la relation de confiance avec l'association. C'était aussi l'occasion pour moi de m'imprégner du ton utilisé avec eux lors des précédents événements, afin d'adapter les écrits à ce mode de communication. Ici, la volonté de Graines Électroniques est d'instaurer une proximité

importante et un caractère amical dans son rapport avec les bénévoles. Cet appel aux bénévoles m'a amené à créer des supports visuels et textuels pour diffuser l'information sur nos réseaux sociaux.

Nous avons également organisé un « apéro bénévoles » dans le but de les rencontrer, de présenter l'association, le festival, les missions et répondre à toutes leurs questions. Cela demande une préparation en amont notamment pour l'animation, il faut imaginer des brises glace, construire le déroulé de l'apéro de façon à donner toutes les informations nécessaires tout en gardant l'attention des bénévoles dans une ambiance conviviale.

Environ deux semaines avant le festival, j'ai placé toutes les personnes inscrites sur un créneau en fonction de ses préférences et de ses disponibilités. Quelques jours avant l'événement nous allons donc leur envoyer leurs horaires, leurs missions, un guide pratique, le trombinoscope de toutes les personnes de l'équipe, une charte de bon comportement, un livret avec des conseils sur comment agir en cas de violences sexistes et sexuelles, ainsi qu'une feuille mémo de ce livret avec les principales informations à avoir. (Annexe 1).

Je précise que les échanges s'effectuent tout d'abord par mail puis par l'application WhatsApp afin de fluidifier la communication pour que ce soit plus instantané.

Un brief bénévole est prévu la veille de l'événement pour récapituler les missions, les horaires, répondre aux questions, parler des violences sexistes et sexuelles et du bon comportement à adopter au cours de l'événement.

Nous avons pris en compte les difficultés auxquelles nous avons fait face dans la gestion des bénévoles lors de l'événement Archipel afin d'améliorer notre organisation. Nous avons donc prévu plus de bénévoles pour la mission bar, j'ai pu retravailler le formulaire d'inscription afin qu'il soit plus précis pour que la réalisation du planning bénévole soit plus simple. Nous avons également prévu une « célébration » à l'un fin d'un shift de bénévolat bar. En effet, le responsable du bar soufflera dans un Didjeridoo, c'est un bon moyen pour marquer la fin d'un créneau bénévolat, féliciter les bénévoles, tout cela dans l'originalité et une ambiance festive.

2. Inclusion

J'étais également chargée d'inclusion en préparation du Festival des Graines Electroniques. L'aspect « inclusion » se divise en différents volets : la prévention et la gestion des comportements oppressants, la réduction des risques auditifs et l'accessibilité du festival pour les personnes en situation de handicap.

2.1 Prévention et gestion des comportements oppressants

Le premier objectif est de mettre en place des dispositifs afin que l'événement soit un lieu où tout le monde peut se sentir en sécurité quelque soit son genre, son origine, sa religion, son statut-socio-économique, son orientation sexuelle etc. Nous souhaitons que chacun puisse se sentir libre de venir tel qu'il est. Ainsi, nous nous engageons à condamner tout propos ou comportement sexiste, lgbtphobe, raciste, misogyne, discriminant ou intolérant.

Des équipes sont mobilisées pour prévenir et intervenir en cas de comportements oppressants, de violences et harcèlement sexiste et sexuel. L'équipe organisatrice est formée et informée de façon à les identifier et leur faire face rapidement et collectivement. Nous avons suivi une formation de l'association NousToutes et un brief de Purple Effect. Nous avons également mis en place un canal de communication sur Telegram que l'on communique en amont, de cette manière les festivaliers pourront nous signaler un comportement oppressant par message. Les bénévoles chargés de l'accueil auront comme mission d'intégrer un discours de prévention contre les attitudes intolérables.

L'association adhère à l'opération « Safe Bar ». L'opération « Safe Bar » est une collaboration entre les associations NousToutes, Consentis, Act Right et Stop Harcèlement De Rue, dans le but de mettre en place un ensemble d'outils clé en main développé et diffusé à travers la France, notamment dans les bars et les festivals. Les objectifs majeurs de cette initiative visent à apporter de l'aide aux victimes de violences, à encourager les témoins à intervenir et à lutter contre l'impunité des agresseurs. Il est crucial de rappeler que la célébration et les festivités ne justifient en aucun cas l'usage de la violence. Cette problématique demeure constante quel que soit le contexte, mettant en évidence le défi persistant de l'absence de respect du consentement. Par le biais de l'opération « Safe Bar », nous avons eu accès à des visuels gratuits pour prévenir de ces comportements. L'association Consentis met également des visuels de prévention gratuits à imprimer sur son site internet.

De plus, nous avons mis en place un processus face aux comportements oppressants afin que tous les membres de l'équipe puissent avoir un cadre sur comment agir en étant témoin de ce genre de comportement, où si un festivalier vient leur en faire part. Un process a également été établi pour les problématiques en interne (entre bénévoles, équipe organisatrice, artistes etc.) (Annexe 2). Afin de sensibiliser chaque membre présent lors du festival, nous envoyons des chartes auxquelles il faut adhérer aux bénévoles, aux artistes, aux intervenants du « quartier associatif », et au membre de la régie (Annexe 3). Chaque responsable en lien avec chacun de ces membres est chargé de faire un petit brief sur les bons comportements à adopter. En plus

d'avertir sur la bonne attitude à avoir aux personnes internes à l'organisation, nous communiquons également en amont auprès des festivaliers via notamment les réseaux sociaux. En effet, nous publions ce qu'il sera mis en place lors du festival mais aussi des posts tels que « le guide du bon festivalier » afin de diffuser l'état d'esprit nécessaire pour participer à l'événement.

N'étant pas des professionnels de la question et n'ayant pas assez de moyens financiers et humains pour être 100% opérationnels sur la question en interne pendant l'événement, nous avons fait appel à un service de sécurité qualifié et à la présence de l'association Purple Effect. Purple Effect est un collectif de prévention contre toutes sortes de violence. Ils tiendront donc le Jour-J un stand de prévention des risques avec différents éléments (capotes de verres, préservatifs, bouchons d'oreilles etc.). Le public pourra aller les voir s'ils souhaitent s'informer ou s'ils sont victimes de comportements oppressants. Purple Effect assiste à de nombreux événements festifs tout au long de l'année, leur compétence découle donc de la richesse de leurs expériences. Ils sont aptes et qualifiés pour accueillir la parole de potentielles victimes. Ils font alors le lien entre les festivaliers et la sécurité. En plus de leur stand, des bénévoles de leur association déambuleront dans le public pour s'assurer que tout le monde se sente en sécurité.

2.2 Réduction des risques auditifs

En termes de réduction des risques, nous prenons également en compte les risques sur la santé. Dans le cadre d'un festival de musique électronique, il est essentiel de prévenir et d'agir contre les risques auditifs. C'est pourquoi, en plus de mettre en place de la sensibilisation via un stand à l'accueil et des affiches pour informer des risques encourus, des bouchons d'oreilles sont également mis à disposition gratuitement pour le public et les équipes. En amont de l'événement, nous pensons à informer le public avant sa venue des bons réflexes à adopter, un rappel des infos clés concernant les risques encourus à une exposition à un volume de son trop fort et nous indiquerons où il pourra s'informer et trouver des protections pendant l'événement. Nous créerons également des zones et des périodes de pauses auditives pendant les changements de plateaux afin que le spectateur puisse s'éloigner du son.

2.3 Accessibilité du festival pour les personnes en situation de handicap

Nous travaillons également sur l'accessibilité du festival pour les personnes en situation de handicap. Nous avons conçu le festival de façon qu'il soit le plus accessible possible en fonction de nos moyens financiers. En effet, des aménagements sont mis en place tels que le

bar à hauteur PMR, les toilettes PMR et les coupes files. Nous avons également mis en place une signalétique visible de loin et dont l'assemblage des couleurs est réfléchi pour permettre à ceux qui ont des déficiences de la lire correctement. Pour le bar, les informations sont visibles de loin, et nous avons mis en place des illustrations en plus de l'écriture afin qu'une personne rencontrant des difficultés avec la langue puisse commander sans problème sans se sentir embarrassée. De plus, une personne muette peut de cette manière montrer directement l'illustration pour indiquer son choix. Nous allons également mettre sur le site des plans d'accessibilité pour les personnes en mobilités réduites afin qu'il soit indiqué les entrées accessibles pour elles. Nous avons aussi pensé que des chiens pour les personnes non-voyantes/mal-voyantes puissent être présents et ainsi nous avons prévenu l'accueil concernant le fait que l'on propose de l'eau pour ces chiens.

En plus de mettre en place des aménagements pendant l'événement, il est important de mettre des éléments en place en amont de l'événement tels que communiquer auprès des structures spécialisées sur le handicap, notamment des associations locales, pour leur dire ce qui est mis en place afin que les personnes en situation de handicap puissent être au courant que l'événement est accessible pour elles. Nous communiquons également sur ce sujet sur les réseaux sociaux, notre site internet et notre newsletter. Mon adresse mail a été diffusée de façon à ce que je puisse répondre aux demandes et questions du public concernant l'accessibilité du festival. Lors de la demande de l'OTEP (Occupation Temporaire de l'Espace Public) auprès de la mairie de Lyon, nous avons précisé qu'il fallait des places de stationnements aux PMR disponibles pour les conducteurs munis de la carte mobilité inclusion. Nous avons d'ailleurs fait le choix de placer notre événement au Parc Blandan, un parc au centre de Lyon de manière à ce qu'il soit accessible car desservi par plusieurs arrêts de métro, tram et bus à proximité. Nous nous sommes également assuré que la sécurité et le secours sur le site de l'événement a reçu au préalable une sensibilisation à l'accueil du public en situation de handicap.

2.4 Pistes d'amélioration

J'ai pu travailler sur les questions d'accessibilité et être en lien avec l'association LA MIETE qui propose, en collaboration avec les structures PAIPS, InclusivEvents et Amaac, le « pack accessibilité universelle des événements ». En plus de nombreux conseils, l'association m'a transmis des informations quant au matériel que nous pouvons louer pour améliorer l'accessibilité de notre festival. Parmi ces matériels nous avons par exemple des planchers et gilets vibrants, une boucle magnétique pour pouvoir ressentir la musique même en étant

malentendants, un support tactile afin de comprendre la nomenclature du festival, ainsi qu'un plan tactile et sonore. Il existe également un cheminement d'accessibilité afin que les personnes en fauteuil roulant puissent se déplacer sans difficulté sur des terrains qui ne sont pas adaptés. Enfin, PAIPS a également mis en place une application nommée « Com'NOUS », qui est un outil de communication, d'apprentissage et d'autonomie pour les personnes ayant des troubles du langage. C'est par manque de moyen que nous avons pas pu louer ces éléments pour l'édition 2023 mais il est intéressant de savoir qu'il existe tous ces aménagements. Il aurait aussi été pertinent de proposer un stand handi-accueil indépendamment de celui de l'accueil principal afin d'avoir des référents spécialisés sur ces enjeux pouvant répondre à toutes les questions, accompagner et guider les personnes jusqu'à la scène ou ailleurs si besoin, et distribuer du matériel. Dans le cas où notre événement aurait été très peu accessible pour les personnes en mobilité réduite, il aurait été également intéressant de louer des rampes d'accessibilité.

Il sera également important de prendre en compte que les personnes en situation de handicap sont importantes à inclure en tant qu'artistes et bénévoles. Nous avons par exemple demandé dans notre formulaire d'appel à bénévolat si la personne en question avait besoin d'aménagements spécifiques, mais il aurait été d'autant plus intéressant de pouvoir avoir les moyens humains et la formation nécessaire pour accueillir des personnes avec un handicap lourd. Cependant dans l'état actuelle des choses, il paraît compliqué de s'engager à ce niveau au vu du travail que cela engendre en amont et des moyens qui sont allouées à l'association.

Concernant les risques auditifs, nous aurions pu faire appel à une association de prévention pour intervenir lors du festival telle qu'Avenir Santé mais malheureusement ils n'étaient pas disponibles. J'ai néanmoins pu être en contact avec la structure Grand Bureau et Agi-son afin qu'un de leur membre puisse me transmettre des conseils et des jeux de sensibilisation sur la question. Purple Effect, qui occuperont un stand de prévention des risques, déambuleront dans le public pour s'assurer qu'il n'y a pas de problème et pourront à cette occasion distribuer des bouchons d'oreilles. Néanmoins, ils ne sont pas dans l'obligation de le faire en sachant que ce n'est pas leur domaine de prévention de prédilection. Pour une prochaine édition, il serait alors pertinent d'avoir des bénévoles ou une structure plus spécialisée sur ce sujet afin de mettre en place une campagne de sensibilisation plus renforcée. L'aspect environnemental est aussi en cours de réflexion sur la question des bouchons d'oreilles. En effet, ceux que nous proposons sont jetables. Afin de limiter les déchets, nous réfléchissons à des alternatives, il existe par exemple des professionnels proposant des moulages de bouchons d'oreilles réutilisables à des prix réduits sur des festivals, cela pourra à l'avenir être une option supplémentaire.

3. Le Quartier Graines : une programmation d'activités ancrées dans la transition écologique et solidaire

Pour les Graines Electroniques, la fête est un vecteur d'engagement dans la transition écologique et solidaire. Nos événements s'inscrivent dans une démarche écologique et d'écoconception pour que l'impact environnemental soit réduit au maximum. Plus précisément cela comprend : une programmation locale, le calcul du bilan carbone de notre événement, des produits 100% végétariens ou végan, locaux et bio, un décor et une scénographie faite main et issue de matériaux de récupération, le déplacement de nos équipes et d'une bonne quantité du matériel en transports doux grâce à des remorques à vélos et un triporteur, des prestataires et partenaires locaux, un lieu accessible tant en vélo qu'en transports en commun, le tri et compostage des déchets sur le site, le travail avec les équipes techniques pour réduire le poids et la quantité du matériel utilisé pour la consommation d'énergie et la possibilité de l'utilisation de la monnaie locale et citoyenne de Lyon : la Gonette.

En plus de tous ces éléments, nous organisons lors du Festival des Graines Electroniques un « Quartier Graines » avec des initiatives inscrites dans la transition écologique et solidaire qui émanent d'associations, de collectifs ou même d'individus. Ces derniers ne tiennent pas seulement des stands mais proposent des activités interactives, ludiques et innovantes. Elles permettent de mettre les participants du festival en action dans le processus de la transition. Une variété captivante de thématiques est mise en avant, telles que la préservation de la biodiversité, l'engagement militant, les pratiques alimentaires durables, les luttes intersectionnelles, le féminisme, la coopération, la défense des droits des animaux, et bien d'autres encore. Les festivaliers auront même l'opportunité de créer eux-mêmes des objets (DIY) ou encore de dénicher des pièces dans le vide-dressing des Graines Electroniques. L'espace Quartier Graines propose une expérience immersive aux visiteurs, qui pourront explorer différents lieux basés sur trois principes fondamentaux : la compréhension et la reconnexion avec leur environnement, le pouvoir de changer le monde à leur échelle, et la construction collective de la société de demain. Quel que soit leur niveau d'engagement, chaque personne pourra trouver une activité qui lui conviendra à découvrir dans cette programmation.

Cette année il y a une trentaine d'intervenants présents. Nous avons voulu créer un imaginaire autour de ce Quartier avec des noms d'espaces différents regroupant diverses initiatives :

QUARTIER GRAINES

VEN & SAM
16H-20H

Les différents espaces du Quartier Graines

ATELIERS DES CRÉATEUR.RICES

Création de ceintures upcyclées avec Jesse
Upcycling, d'un carnet écoféministe avec Troty, de guirlandes avec des récup de papiers avec Papet&Co ...



LE JARDIN PARTAGE

Pétanque-compost avec Eisenia,
Permaculture avec Matthias,
Observation d'insectes et jeux avec Arthropologia, vente de plantes avec SPV ...



LA PLACE DES LUTTES

Initiation à la désobéissance civile non-violente avec Extinction Rebellion, Burger Quizz avec L.I.E.E.S, Jeu de L214 ..

L'ÉCOLO-THÈQUE

Médiathèque mobile de la Maison de l'Environnement,
La Fresque du Climat, comment s'engager - avec Anciela ...



L'ALTER-MARCHE

Vide-dressing, Dégustations de plantes comestibles avec les herbes re-belles, Consomètre de The Greener Good, Fresque des besoins de CIE ...



Voici la programmation complète des activités sur les deux jours de festival :

L'Atelier des créateur.rices : *Imaginer, bricoler et créer des petites œuvres engagées, faire marcher les mains et la tête!*

Troty - Atelier fanzine écoféministe

Eva Habasque- Fabrication de cartes végétales

Papet&Co - Tout sur le papier

Jesse Upcycling - Fabrication ceintures

Le Jardin partagé : *Se reconnecter à la nature, à son environnement, verdifier son quotidien et son intérieur*

Eisenia - Pétaque compost

Matthias - Introduction à la permaculture et à la coopération

Arthropologia - Les pollinisateurs

Société Protectrice des Végétaux - Vente de plantes

Les grimpantes - Cadavre exquis de sens

L'Ecolo-thèque : *Apprendre en s'amusant sur les thèmes du climat, de la transition et de l'engagement*

Fresque du Climat - Fresque et quizz du climat

Anciela - Les petites annonces bénévoles

Maison de l'Environnement - Médiathèque mobile

Hebdo Ecolo - Beer pong du mégot

Scène 27 - The card game

Silence - Les victoires de l'écologie

L'alter-marché : *Consommer différemment, découvrir de nouvelles manières de s'habiller, de s'alimenter ...*

Graines Electroniques - Vide dressing & stand paillettes & Quelle graine es-tu ?

CIE - Fresque des besoins & Plus smart sans phone

Association Végétarienne de France - Fresque du végétarisme

Atelier Stiloop- Tout sur la pollution plastique

The Greener Good - Consomètre

Les herbes re-belles – Dégustation de plantes comestibles

Mouvement de Palier - Atelier beewrap

Sens & Savoirs - Jeux sur l'alimentation (Quiz...)

Place des luttes : *Apprendre à contester les différentes formes d'oppressions, à appréhender et lutter contre les discriminations, s'engager contre les inégalités*

L.I.E.E.S - Burger Quizz de l'inclusion

Irrêverances - Le Senseur Décenseur des intermondes

Extinction Rebellion - Initiation à la désobéissance civile

L214 – Jeux de chiffres sur l'exploitation animale

Ecosila - Quiz : Découvrir l'écologie interculturelle

Théodore & Jordan - Porteurs de paroles

J'étais responsable de la programmation de ce « Quartier Graines ». Dans un premier temps, j'ai réalisé une veille de toutes les associations et structures intéressantes, après avoir fait une sélection je leur ai envoyé un mail pour leur demander si le projet les intéressait et si elles étaient disponibles sur les dates du festival. En parallèle de cela, j'ai lancé un appel à animation que l'on a diffusé sur tous nos canaux de diffusion. Nous avons eu 46 réponses sur le formulaire. A savoir que je disposais d'un budget de 2000 euros pour financer les activités de tous les intervenants. Nous essayons à ce que les collectifs viennent bénévolement, mais nous nous octroyions parfois des aides de 150euros pour une intervention.

Une fois les animations sélectionnées, il y avait un grand volet logistique et production à ma mission puisqu'il a fallu récolter leurs horaires de venues, leurs besoins matériels, s'il prenait un catering ou non ; qu'ils me transmettent les éléments de communication à diffuser sur nos canaux etc. J'ai beaucoup utilisé le logiciel Excel car je nécessitais de faire de nombreux tableaux. Il a également fallu effectuer un plan d'implantation pour savoir où placer chaque structure sur le site. (Annexe 4)

En parallèle de mes responsabilités dans le pôle « Inclusion-Mobilisation » et « Programmation environnementale », j'ai également effectué de la scénographie puisqu'elle est totalement réalisée à la main, j'ai aussi fait de la communication, j'étais notamment en charge des relations presses, j'ai effectué des newsletters et des posts pour les réseaux sociaux.

Conclusion

Pour conclure, j'ai pu constater au travers de mes missions au sein de l'association Graines Electroniques qu'un événement culturel « responsable » requiert d'agir sur tous les volets de l'organisation. En effet chaque aspect de la production du festival a pu être ancré dans la transition. Le festival des Graines Electroniques a la particularité de proposer une programmation musicale spécifiquement locale, émergente et paritaire ; ainsi que de proposer une programmation avec des activités animées par de nombreux collectifs, associations et individus engagés. Hormis la programmation ; la cuisine, le bar, la scénographie, la logistique, la communication, l'accessibilité et l'inclusion sont également des aspects qui requièrent une attention particulière afin de construire un événement pleinement conçu de façon responsable.

En dressant un bilan réflexif de ce stage, je réalise avec une profonde satisfaction à quel point cette expérience a comblé toutes mes attentes. Sur le plan pratique, j'ai eu l'opportunité exceptionnelle de me voir confier diverses missions à fortes responsabilités. Cela m'a permis d'acquérir des compétences considérables. L'accord de confiance qui m'a été accordé s'est traduit par une liberté et une autonomie considérable dans la réalisation de mes tâches.

J'ai pris conscience que l'écoresponsabilité repose principalement sur une réflexion holistique autour de l'organisation d'événements, privilégiant des pratiques collectives, de mutualisation et de sobriété. Mon affection pour les petites structures, qui offrent une variété de missions captivantes, a été renforcée par cette expérience. Le climat de travail agréable et bienveillant de ces environnements m'a également permis de m'exprimer en toute légitimité, dans un contexte où la gouvernance horizontale est une réalité quotidienne.

Cette expérience s'est révélée d'une grande valeur, puisque j'ai eu l'occasion de m'investir au sein d'une association qui réunit deux de mes passions profondes : l'écologie et la musique. Travailler dans une structure qui est alignée avec mes valeurs, participer à la création de liens sociaux tout en agissant positivement pour des causes environnementales et solidaires, me stimule et m'inspire grandement pour mon futur en tant que professionnelle du secteur culturel. J'aspire à contribuer à un milieu inclusif et respectueux de l'environnement.

Vous pouvez retrouver ma convention de stage (Annexe 5) ainsi que l'attestation de stage (Annexe 6) et l'évaluation de mon tuteur et ma tutrice en annexe (Annexe 7).

Bibliographie

GEIST, Jean-Noël et LESIMPLE, Héroïse et VALENSI, Samuel, « « Décarbonons la Culture ! » : le rapport du Shift Project. », *The Shift Project*, novembre 2021, <https://theshiftproject.org/article/decarboner-culture-rapport-2021/> (consulté le 10/08/2023)

Graines Electroniques, « Bienvenue aux GrainesElectroniques ! - Graines Electroniques », *Graines Electroniques*, <https://graineselectroniques.wpcomstaging.com/> (consulté le 10/08/2023)

Index des images

Image 1: Arbre à palabre lors d'Archipel.....	10
Image 2 : Open Air Archipel.....	11
Image 3 : Convoi vélos pour Evasion festival.....	12
Image 4 :Soirée Cotylédon.....	12
Image 5 : Festival Ta Belle Allure	14
Image 6 : Visuel festival Graines Electroniques 2023	17

Index des annexes

Annexe 1 : Eléments du kit bénévole : guide du bénévolat (ex : Archipel) et Mémo pour violences sexistes et sexuelles	37
Annexe 2 : Process comportements oppressants	39
Annexe 3 : Chartes	40
Annexe 4 : Plans d'implantation Quartier Graines	43
Annexe 5 : Convention de stage.....	45
Annexe 6 : Attestation de stage.....	48
Annexe 7 : Evaluation du tuteur de stage.....	49

Annexes

Annexe 1 : Eléments du kit bénévole : guide du bénévolat (ex : Archipel) et Mémo pour violences sexistes et sexuelles

GUIDE PRATIQUE BÉNÉVOLES

Hello, merci pour ton investissement bénévole, c'est très cool de ta part :)
Ensuite ce mini guide a juste vocation à te donner les quelques infos utiles pour être on fire le jour-j !

À ton arrivée, environ 30 minutes avant le début de ta mission, tu pourras directement te diriger à l'espace bénévoles (situé juste à côté du bar). Dans cet espace tu pourras signer ta convention de bénévolat, être briefé par une des responsables bénévoles, récupérer tes tickets boisson/nourriture et être accompagner vers ton ou ta référent.e.

C'est elle.lui qui t'expliquera ta mission et tu pourras ensuite débiter ta mission !!

COMMENT ÊTRE UNE BELLE GRAINE

Témoin d'une situation anormale :

Tu peux protéger la victime en faisant distraction, en intervenant ou en essayant de l'éloigner. Il faut que tu préviennes Charlotte ou Louise, les référentes Inclusion, pour qu'elles prennent en charge la situation.

Dans tous les cas, si une victime se présente à toi :

- Ecoute-la
- Ne lui fais aucun reproche sur son comportement ou sa tenue
- Ne dramatiser pas la situation (par exemple. « Oh ce n'est pas grave, il était saoul »)
- Dis-lui que tu préviens une des référentes et qu'elle arrive au plus vite pour gérer la situation

Tout propos ou comportement sexiste, lgbtphobe, raciste, misogynne, discriminant ou intolérant n'est pas admis. Si tu es victime ou témoin d'un de ces faits, tu peux répliquer si tu sens ou venir voir quelqu'un du staff.

Avec une personne en situation de handicap :

- Sois toujours respectueux.se, ne fais pas d'hypothèse sur ce qu'une personne peut ou ne peut pas faire.
- Toujours demander avant d'aider quelqu'un, et ne pas insister si la personne refuse.

CONTACTS

Responsables bénévoles	Lucie	06 61 87 04 99
	Wilhem	07 68 59 84 12
Référentes Inclusion	Charlotte	07 49 95 05 82
	Louise	06 75 55 91 13
Référent.e Dev Durable	Lindsay	06 37 96 31 16
Référente Entrée et Sécurité	Léa	06 86 59 19 22
Référents GLOU	Alex	07 81 17 87 98
	Léo	06 69 77 37 59
Référentes MIAM	Marty	06 45 70 02 68
	Clara	06 22 71 29 82
Référent.es Activités environnementales	Anna	06 67 57 36 09
	Vincent	06 31 67 13 03
Référentes Décoration / Montage	Marion	06 33 51 45 39
	Léa	06 86 59 19 22
	Louise	06 75 55 91 13

INFOS PRATIQUES

Ile Barbe, 69009 LYON
Vendredi 19 mai 2023
15h à 22h
Début montage : 8h
Venir en vélo
Environ 20 min de Bellecour
Station velov n°9008
Venir en transports communs
Bus 40 : Arrêt Ile Barbe
Bus 31 : St-Rambert - l'Ile Barbe
Bus 43 : St-Rambert - l'Ile Barbe
△ Temps de trajet un peu long, hésite pas à prévoir ton itinéraire en avance :)

Contact privilégié en amont de l'événement :
Wilhem, benevole@graineselectroniques.com 07 68 59 84 12
Pendant l'événement : Wilhem ou Lucie, ou directement ton.ta référent.e

#SAFEBAR

Harcèlement & soumission chimique Les réflexes pour les établissements de nuit

Harcèlement

Une personne vous signale directement ou indirectement (demande un cocktail "Angela") qu'elle est harcelée ou subit une agression :

La victime est seule

Rassurez la victime, elle peut rester dans l'établissement tant qu'elle le souhaite.

Proposez-lui d'appeler :

- Une personne qu'elle connaît qui peut venir la chercher.
- Un taxi / VTC pour la ramener chez elle.
- La police si elle n'est pas en sécurité.

Le harceleur est présent :

Vous pouvez, en fonction de la situation :

- **DISTRAIRE** : Le but est d'occuper le harceleur, demandez ce qu'il veut boire, s'il a une réservation, s'il rejoint des amis
- **DIRIGER (confronter)** : Dites par exemple "c'est du harcèlement, laissez cette personne tranquille". Attention à votre propre sécurité avec cette méthode.
- **DÉLÉGUER** : Demandez l'intervention de la sécurité ou du staff
- **DOCUMENTER** : Filmez la scène pour garder des preuves pour la victime.
- **DIALOGUER** : Si vous n'avez pas pu intervenir, rassurez la victime, proposez lui du soutien, de l'aide.

Soumission chimique

Suite à la consommation involontaire de drogue, une personne ne peut plus prendre de décisions éclairées ou s'éloigner d'une situation à risque :

Prendre en charge la victime

Mettez-la à l'abri, ne la laissez pas seule, dans un endroit isolé où elle serait vulnérable. Ne la mettez pas à la rue sans surveillance.

Urgence & intoxication :

- ✓ Appelez le 15 (SAMU)
Ou SMS au 114 (sourd/malentendant)
- ✓ Attendez l'arrivée des secours avant de laisser la victime, une personne en situation à risque ne doit jamais rester seule.
- ✗ NE PAS donner à boire à la victime
- ✗ NE PAS faire vomir la victime
- ✗ Le lait N'EST PAS un antipoison

nous
toutes
.org

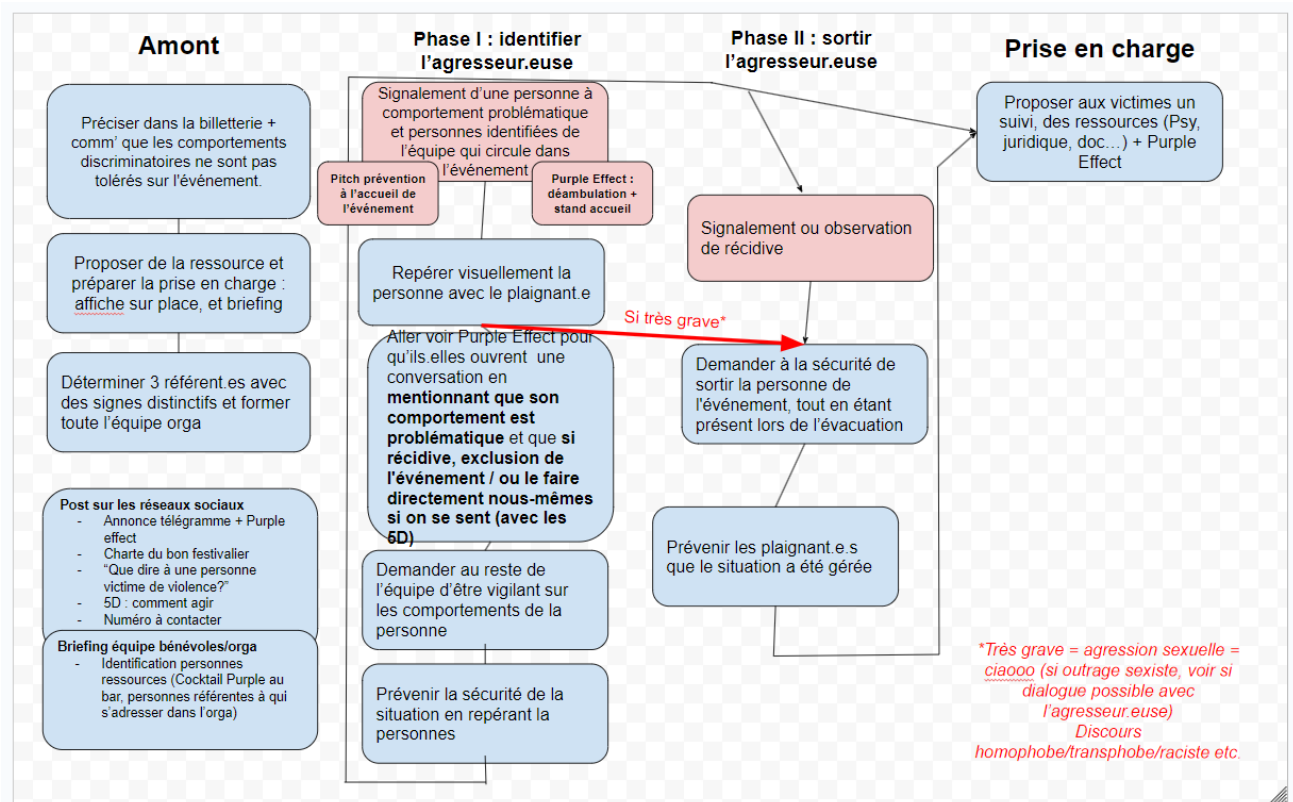
ACTRIGHT

#STOP
HARCELEMENT DE RUE

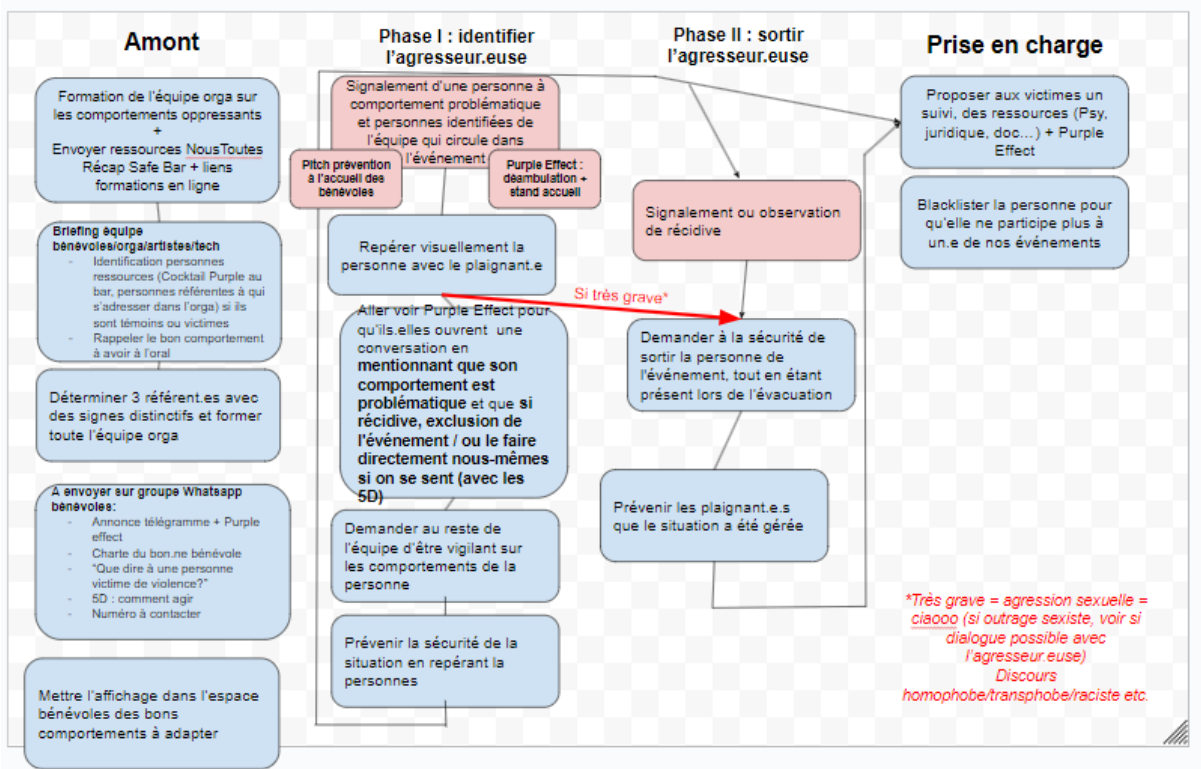


Annexe 2 : Process comportements oppressants

En externe :



En interne :



Annexe 3 : Chartes

Chartes des bons comportements :



Charte des bons comportements

Cette charte vise à créer un environnement positif, respectueux et agréable pour tous les participant.e.s, artistes, bénévoles et autres partenaires impliqués dans l'événement.

1. Respecter la diversité

Peu importe ton genre, ton origine, ta religion, ta sexualité ou ton statut socio-économique, sois libre de venir comme tu es. Tout propos ou comportement sexiste, lgbtphobe, raciste, misogyne, discriminant ou intolérant n'est pas admis.

L'équipe Graines Electroniques s'engage à te faire un brief sur les comportements oppressants et t'envoyer de la documentation afin que tu aies des ressources pour y faire face.

2. Ne pas hésiter à faire appel à un membre de l'équipe orga ou à Purple Effect

Si tu es victime ou témoin d'un comportement oppressant, tu peux répliquer si tu le sens ou venir voir directement quelqu'un.e du staff. Un stand réduction des risques sera sur place avec la présence de Purple Effect si tu as besoin. Tu peux également aller voir les Copain.es de la Nuit en t-shirts violets de Purple Effect qui déambuleront sur le festival.

3. Respecter le consentement

Un non c'est un non. Un silence c'est un non aussi.

4. Prends soin de ton environnement

Garde un œil sur ton entourage, respecte les autres comme tu aimerais qu'on te respecte (le lieu aussi).

Pense à jeter des déchets dans les poubelles adéquates et mettre tes mégots dans les cendriers.

5. Être ponctuel.le

Arriver à l'heure aux postes assignés et respecter les horaires convenus, qui peuvent être sujet à des changements de dernière minute.

6. Travailler en équipe

Coopérer avec les différents partenaires de l'association : salariés permanents, autres bénévoles, prestataires...

7. Profiter de l'expérience, sans excès

L'expérience festivalière c'est l'opportunité de se faire kiffer, mais fais attention à ne pas franchir tes limites, consomme de manière raisonnée, pense à t'hydrater entre chaque verre pour avoir la capacité d'assurer tes missions et ne pas gâcher ta soirée ;)

En adhérant à cette charte des bons comportements bénévoles, je m'engage à jouer un rôle essentiel dans la création d'un environnement accueillant et sûr pour tous les participant.e.s, bénévoles, artistes et autres partenaires du festival.

L'association pourra à tout moment arrêter sa collaboration avec le ou la bénévole en cas de non-respect de ces engagements.

Fait à : _____

le : _____

Signature de la co-présidente :

Signature du.de la bénévole :

Charlotte Hans

Charte des artistes :

Charte des artistes

Cette charte vise à créer un environnement positif, respectueux et agréable pour toutes les participant.e.s, artistes, bénévoles et autres partenaires impliqués dans l'événement et à informer des engagements de l'association.

L'association *Graines Electroniques* s'engage à :

1. Respecter et favoriser la diversité

Les Graines Électroniques :

Notre équipe de Belles Graines souhaite rendre le festival le plus **inclusif et accessible** possible. Nous souhaitons que toutes les minorités se sentent à l'aise au festival. Alors peu importe ton genre, ton origine, ta religion, ta sexualité ou ton statut socio-économique, sens-toi libre de venir et d'agir comme tu es.

Ainsi nous nous engageons à condamner tout propos ou comportement sexiste, lgbtphobe, raciste, misogyne, **discriminant ou intolérant**.

Parce qu'il y a seulement 14% de femmes programmées dans les festivals (étude FACTS 2022), Les Graines Électroniques proposent une programmation *a minima* paritaire.

De plus, des **aménagements adaptés** pour les personnes en situation de handicap sont mis en place (bar hauteur PMR, toilettes PMR, accès PMR, coupe file PMR).

L'artiste :

Il est fondamental que l'ensemble des artistes **respecte et adhère** à nos valeurs, et puisse également se sentir libre d'être soi.

Il,elle doit s'abstenir de tout comportement discriminatoire, offensant ou harcelant envers les participant.e.s, les organisat.rices.eurs, les bénévoles, les autres artistes, les partenaires et prestataires.

En tant qu'artiste, tu peux être soucieux.se de la diversité des artistes programmé.es dans tes prochains gigs et inciter les collectifs-organisateur.s ou les programmeur.ices à aller dans ce sens d'une programmation plus inclusive.

2. Agir contre les comportements oppressants et faire de la prévention des risques

Les Graines Électroniques :

Des **équipes sont mobilisées pour prévenir et intervenir** en cas de comportements oppressants, de violences et harcèlement sexiste et sexuel. L'équipe organisatrice est formée et informée de façon à les identifier et leurs faire face rapidement et collectivement. L'équipe a suivi une **formation** de l'association NousToutes et un brief de Purple Effect. L'association

adhère au protocole Safe Bar, a mis en place un processus face aux comportements oppressants et souhaite assurer la sécurité de l'événement grâce à la mise en place d'un **service de sécurité qualifié** et de la présence de l'association **Purple Effect**. Une **signalétique** de prévention contre les violences sexistes et sexuelles et la prévention des risques auditifs sera également affichée. Des bouchons d'oreilles seront mis à disposition du public et des équipes. Un **stand de prévention des risques** sera situé à l'entrée avec la présence de Purple Effect si besoin.

L'artiste :

Si tu es victime ou témoin d'un comportement oppressant, tu peux répliquer si tu le sens ou venir voir directement quelqu'un du staff. La personne chargée de l'accueil artiste (dont le contact et le numéro de téléphone te seront communiqués) sera probablement la personne la plus proche de toi si un tel problème arrive. Sinon l'ensemble de l'équipe et les bénévoles sont briefés et pourront te diriger vers une personne de l'équipe-organisatrice, de Purple Effect ou de la sécurité.

Au même titre que le reste des personnes de l'événement, l'artiste doit respecter les règles établies où le consentement est roi : un non c'est un non. Un silence c'est un non aussi.

Si jamais tu as subi une situation problématique ou qu'un comportement venu du public, de nos équipes ou de nos partenaires (techniques, sécurité...), nous sommes aptes à l'entendre afin de pouvoir nous améliorer et adapter notre dispositif.

3. Respecter les termes et les horaires convenus au préalable

Les Graines Électroniques :

L'équipe s'engage à agir de manière professionnelle et respecter les termes préalablement établis dans la mesure du possible (accueil des artistes, droits des artistes, respect des horaires...)

L'artiste :

De même, l'artiste doit respecter ses engagements et respecter les horaires convenus.

4. Inclure l'éco-responsabilité comme l'un de nos piliers

Les Graines Électroniques :

Nous nous inscrivons dans une **démarche écologique et d'écoconception** pour que l'impact environnemental soit réduit au maximum sur chaque aspect de l'événement (programmation locale, calcul du bilan carbone, produits 100% végétariens, locaux et bio, décor et scénographie faite main et issue de matériaux de récupération, déplacement de nos équipes et d'une bonne quantité du matériel en transports doux grâce à des remorques à vélos et un triporteur, prestataires et partenaires locaux, lieu accessible tant en vélo qu'en transports en commun, tri et compostage des déchets sur le site...)

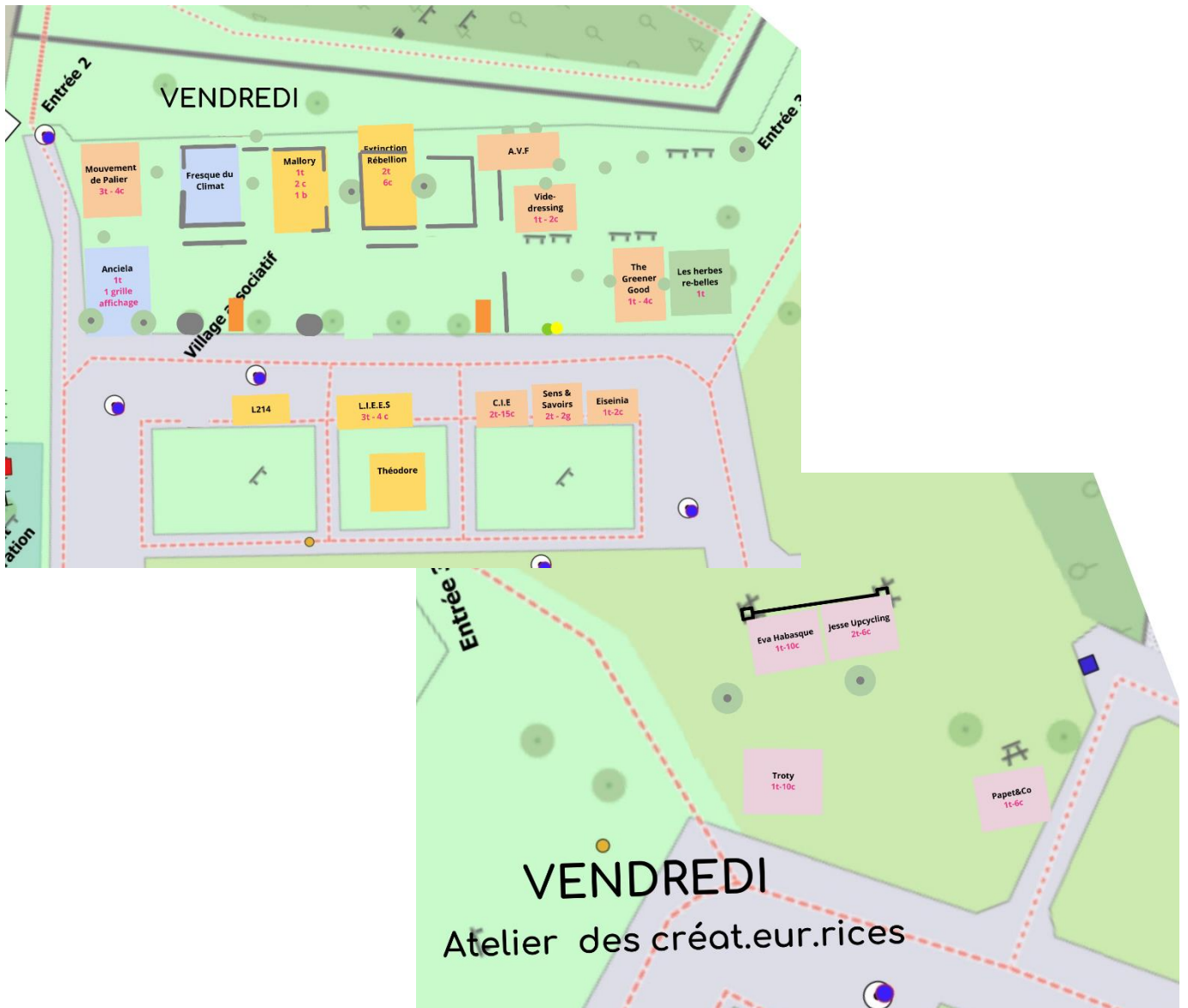
L'artiste :

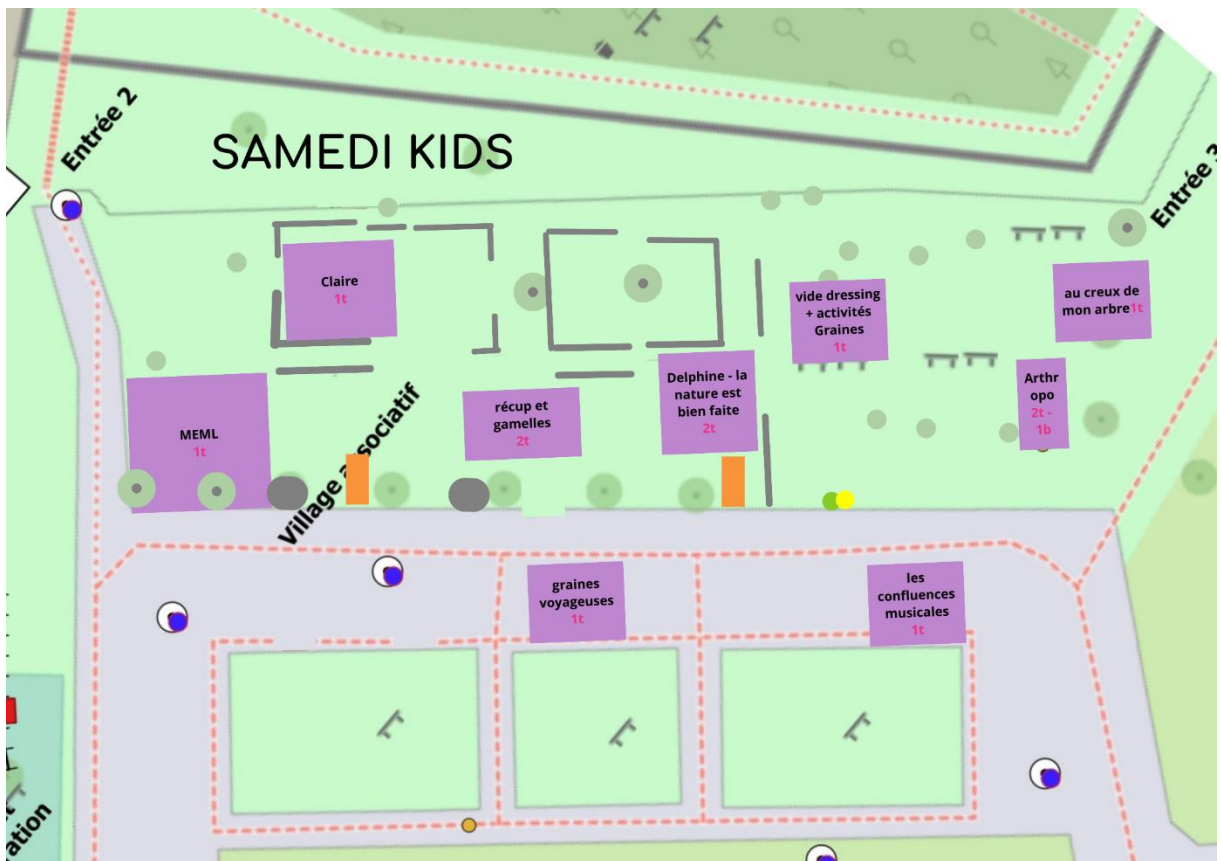
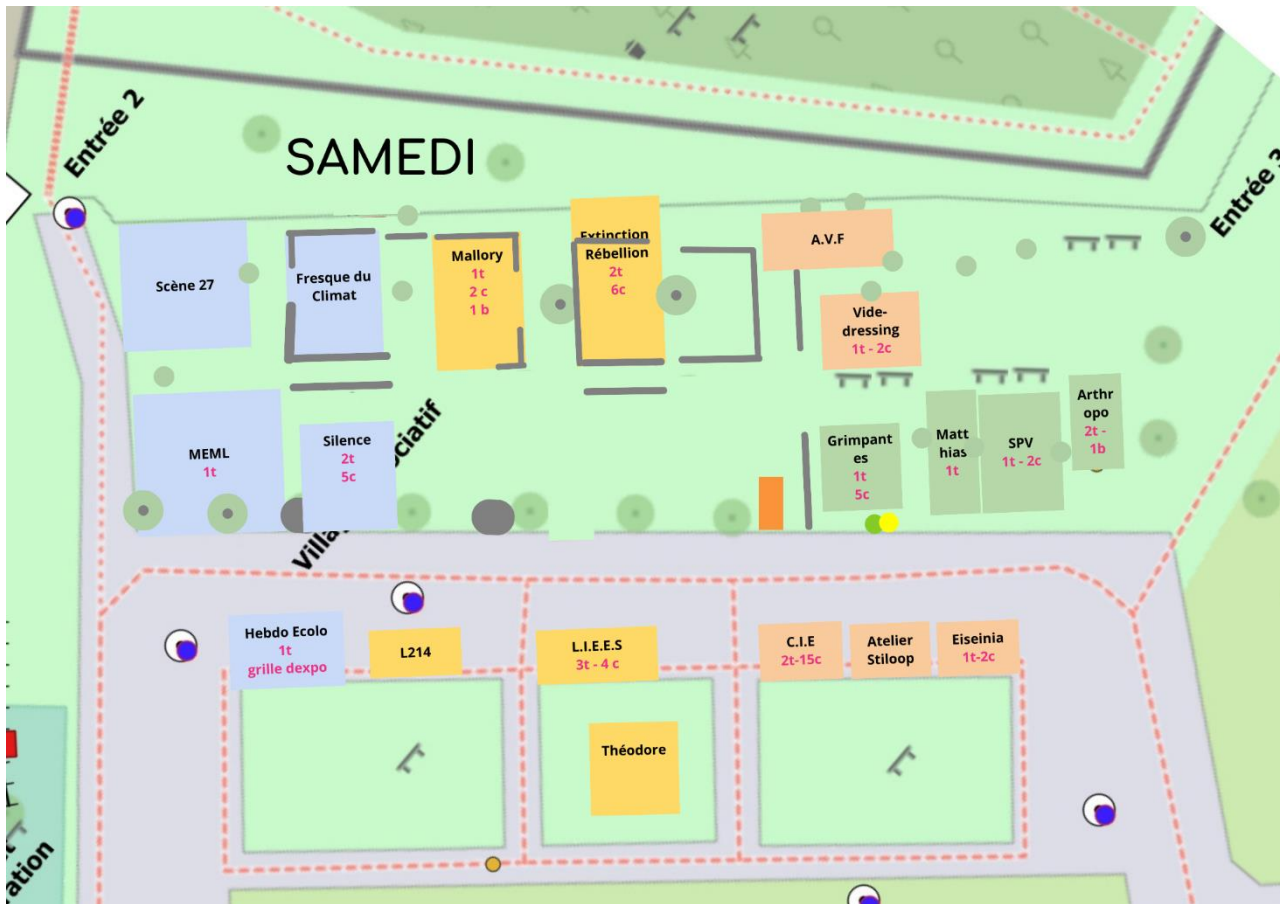
Il est important que les artistes prennent en considération ces éléments et puissent, à leur échelle, contribuer à rendre cet événement plus responsable en venant par exemple en transports doux et en prenant soin de trier et jeter leurs déchets sur le site.

En tant qu'artiste, tu peux aussi contribuer à la prise de conscience et à la mobilisation de la scène électro en faveur de l'écologie, notamment en interrogeant les collectifs-organiseurs/structures sur leurs pratiques et leurs engagements en termes d'éco-responsabilité. Enfin tu peux utiliser ta musique et tes gigs pour transmettre des messages en faveur d'une fête bienveillante et responsable. Dans cette optique, l'association Graines Électroniques a récemment lancé [La Belle Graine](#), un collectif d'artistes engagé.e.s pour l'écologie. Si tu es intéressé.e pour en savoir plus, nous serions ravi.e.s d'en discuter avec toi.

En signant cette charte des artistes, je m'engage à respecter ces principes et à collaborer de manière professionnelle avec les organisateur.rices, les autres bénévoles, les prestataires... ; pour assurer le succès du festival et le bien-être de toutes celles et tous ceux qui y participent.

Annexe 4 : Plans d'implantation Quartier Graines





Annexe 5 : Convention de stage



Unité de formation et
de recherche (UFR) en
« Culture et communication »

CONVENTION DE STAGE

Article 1. La présente convention régit les rapports : **ENTRE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT :**

Nom	Université de Paris VII (« Vincennes à Saint-Denis »)		
Adresse	2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis		
Représenté par	Aurélie Aubert et Aurélie Tavernier, co-directrices de l'UFR « Culture et communication »		
Enseignant-e référent-e	Aurélie Tavernier		
Mail enseignant référent	aurelie.tavernier@univ-paris8.fr		
Resp. pédagogique des stages (coordonat.)	Helene Cardy		
Responsable administrative des stages	Christophe Deloutre		
N° de téléphone	01.49.40.71.86	Courriel	christophe.deloutre@univ-paris8.fr

ci-après dénommée « l'Université » ;

ET L'ORGANISME D'ACCUEIL :

Nom de l'organisme d'accueil	Graines Electroniques		
Site Web	https://graineselectroniques.com/		
Adresse postale	58 rue Raulin		
Code postal	69007	Ville	Lyon
Tuteur-riche de stage en milieu professionnel	Oriane Pontet		
N° de téléphone	0646310674	Courriel	contact@graineselectroniques.com

ci-après dénommé « l'organisme d'accueil » ;

CONCERNANT LE STAGE DE :

Nom et prénom	Foret Louise		
Adresse postale	52 rue Davy		
Code postal	75017	Ville	Paris
N° de téléphone	0675559113	Courriel	louise.foret@etud.univ-paris8.fr
N° de la carte d'études	22004596		
Assurance responsabilité civile	Crédit Mutuel	N° de contrat	CORAIL3000 IB 353.5287
Caisse primaire d'assurance maladie (du lieu de domicile, sauf exception)	CPAM DE L'AIN 1 PLACE DE LA GRENOUILLERE 01015 BOURG EN BRESSE		

ci-après dénommé(e) « le ou la stagiaire » ;

AUX CONDITIONS SUIVANTES :

Niveau de formation	Master « Industries culturelles et créatives » (1 ^e année)		
Mode d'évaluation	Rapport problématisé	Nombre d'ECTS	2
Date de début du stage	02/05/2023	Date de fin du stage	15/09/2023
Représentant une durée totale de	4 mois et 13 jours		
Répartition si présence discontinue	heures / semaine		
Jours de présence à l'université du ou de la stagiaire (si cours obligatoire, cf. art. 4)			
Rémunération ou gratification (Montant horaire ou mensuel brut)	4,05€/heure C/mois	Modalité de versement de la rémunération ou gratification	Virement
Aide à la restauration (tickets, etc.)	N/A	Autres avantages offerts	Moitié de l'abonnement TCL, totalité de l'abonnement VéloV
Indemnités de voyage	N/A	Congés	2,5 jours /mois
Description des tâches (détailler sur 3 lignes au minimum, en particulier le lien à la communication, à la culture et aux médias)	- production du festival Graines Electroniques - participation à toute la semaine de montage/exploitation/démontage du festival Ta Belle Allure. -co-construction de la programmation -communication et relations presse. -Gestion et animation de la communauté bénévoles...		

Article 2. – Objectif du stage

Le stage correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant(e) acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification et de favoriser son insertion professionnelle. Le/la stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil. Le programme est établi par l'établissement d'enseignement et l'organisme d'accueil en fonction du programme général de la formation dispensée. Les activités confiées et les compétences à acquérir ou à

développer sont indiquées à la première page de la présente convention.

Article 3. – Modalité du stage. Durée du stage

La durée hebdomadaire de présence du (de la) stagiaire dans l'organisme d'accueil est indiquée sur la 1^{re} page de cette convention. Si le/la stagiaire doit être présent(e) dans l'organisme d'accueil la nuit, le dimanche ou un jour férié, les cas particuliers sont précisés également en 1^{re} page de la présente convention.

Article 4. – Statut du stagiaire. Accueil et encadrement

Le/la stagiaire conserve son statut antérieur. Il/elle est suivi(e) par

l'enseignant(e)-référé(e) désigné(e) dans la présente convention ainsi que par le service de l'établissement en charge des stages. Le tuteur ou la tutrice de stage désigné(e) par l'organisme d'accueil dans la présente convention est chargé(e) d'assurer le suivi du/de la stagiaire et d'optimiser les conditions de réalisation du stage conformément aux stipulations pédagogiques définies. Le/la stagiaire est autorisé(e) à revenir dans son établissement d'enseignement pendant la durée du stage pour y suivre des cours demandés explicitement par le programme, participer à des réunions, les dates étant portées à la connaissance de l'organisme d'accueil par l'établissement et être autorisé(e), le cas échéant, à se déplacer. Toute difficulté survenue dans la réalisation et le déroulement du stage ou, qu'elle soit constatée par le/la stagiaire ou par le tuteur ou la tutrice de stage, doit être portée à la connaissance de l'enseignant(e)-référé(e) et de l'établissement d'enseignement afin d'être résolue au plus vite. Les modalités d'encadrement (dont heures de visites, etc.) sont fixées en 1^{er} page de la présente convention.

Article 5. – Gratification, avantages

En France, lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs ou non, celui-ci fait obligatoirement l'objet d'une gratification, sauf en cas de règles particulières applicables dans certaines collectivités d'outre-mer françaises et pour les stages relevant de l'article L4381-1 du Code de la santé publique. Le montant horaire de la gratification est fixé à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale défini en application de l'article L.241-3 du Code de la sécurité sociale. Une convention de branche ou un accord professionnel peut définir un montant supérieur à ce taux. La gratification ne peut être cumulée avec une rémunération versée par l'administration ou l'établissement public d'accueil au cours de la période concernée. La gratification est due au stagiaire sans préjudice du remboursement des frais engagés par le/la stagiaire pour effectuer son stage et des avantages offerts, le cas échéant, pour la restauration, l'hébergement et le transport. L'organisme peut décider de verser une gratification pour les stages dont la durée est inférieure ou égale à deux mois. En cas de suspension ou de résiliation de la présente convention, le montant de la gratification due au/à la stagiaire est proratisé en fonction de la durée du stage effectué. La durée donnant droit à gratification s'apprécie compte tenu de la présente convention et de ses avenants éventuels, ainsi que du nombre de jours de présence effective du/de la stagiaire dans l'organisme. Le montant de la gratification est fixé à la somme indiquée en 1^{er} page de la présente convention.

Article 5^{bis}. – Accès aux droits des salariés – Avantages (organismes de droit privé en France, sauf règles particulières applicables dans certaines collectivités d'outre-mer françaises)

Le/la stagiaire bénéficie des protections et droits mentionnés aux articles L.1121-1, L.1152-1 et L.1153-1 du Code du travail, dans les mêmes conditions que les salariés. Le/la stagiaire a accès au restaurant d'entreprise ou aux titres-restaurants prévus à l'article L.3262-1 du Code du travail, dans les mêmes conditions que les salariés de l'organisme d'accueil. Il/elle bénéficie également de la prise en charge des frais de transport prévue à l'article L.3261-2 du même code. Les stagiaires accèdent aux activités sociales et culturelles mentionnées à l'article L.2323-83 du Code du travail dans les mêmes conditions que les salariés. Autres avantages accordés : voir en 1^{er} page de cette convention.

Article 5^{ter}. – Accès aux droits des agents – Avantages (organisme de droit public en France, sauf règles particulières applicables dans certaines collectivités d'outre-mer françaises)

Les trajets effectués par les stagiaires d'un organisme de droit public entre leur domicile et leur lieu de stage peuvent être pris en charge dans les conditions fixées par le décret n°2010-676 du 21 juin 2010 instituant une prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués par les agents publics entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail. Le/la stagiaire accueilli(e) dans un organisme de droit public et qui effectue une mission dans ce cadre bénéficie des dispositions du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par déplacements temporaires des personnels civils de l'État. Est considéré comme sa résidence administrative le lieu du stage indiqué dans la présente convention. Autres avantages accordés : voir en 1^{er} page de la présente convention.

Article 6. – Régime de protection sociale

Pendant la durée du stage, le/la stagiaire reste affilié(e) à son régime de sécurité sociale antérieur. Les stages effectués à l'étranger doivent avoir été signalés préalablement au départ du/de

la stagiaire et avoir reçu l'agrément de la Sécurité Sociale. Pour les stages à l'étranger, les dispositions suivantes sont applicables sous réserve de conformité avec la législation du pays d'accueil et de celle régissant le type d'organisme d'accueil.

6.1. – Gratification inférieure ou égale à 15 % du plafond horaire de la Sécurité sociale : La gratification n'est pas soumise à cotisation sociale. L'étudiant(e) bénéficie de la législation sur les accidents de travail au titre de l'article L.412-8-2 du Code de la sécurité sociale, régime étudiant. En cas d'accident survenant à l'étudiant(e), soit au cours d'activités dans l'organisme, soit au cours du trajet, soit sur les lieux rendus utiles pour les besoins du stage et pour les étudiant(e)s en médecine, en chirurgie dentaire ou en pharmacie qui n'ont pas un statut hospitalier effectué dans les conditions prévues au b du 2e de l'article L.418-2, l'organisme d'accueil envoie la déclaration à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du ou de la stagiaire en mentionnant l'établissement d'enseignement comme employeur, avec copie à l'établissement d'enseignement.

6.2. – Gratification supérieure à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale : Les cotisations sociales sont calculées sur le différentiel entre le montant de la gratification et 15 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale. L'étudiant(e) bénéficie de la couverture légale en application des dispositions des articles L.411-1 et suivants du Code de la Sécurité Sociale. En cas d'accident survenant au/à la stagiaire soit au cours des activités dans l'organisme, soit au cours du trajet, soit sur des lieux rendus utiles pour les besoins de son stage, l'organisme d'accueil effectue toutes les démarches nécessaires auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et informe l'établissement dans les meilleurs délais.

Article 7. – Responsabilité civile et assurance

L'organisme d'accueil et le/la stagiaire déclarent être garantis au titre de la responsabilité civile. Pour les stages à l'étranger ou en outre-mer, le/la stagiaire s'engage à souscrire un contrat d'assistance (rapatriement sanitaire, assistance juridique...) et un contrat d'assurance individuel accident. Lorsque l'organisme d'accueil met un véhicule à la disposition du (de la) stagiaire, il lui incombe de vérifier préalablement que la police d'assurance du véhicule couvre son utilisation par un(e) étudiant(e). Lorsque dans le cadre de son stage, l'étudiant(e) utilise son propre véhicule ou un véhicule prêté par un tiers, il(elle) déclare expressément à l'assureur dudit véhicule cette utilisation qu'il(elle) est amené à faire et le cas échéant s'acquitte de la prime y afférente.

Article 8. – Discipline

Le/la stagiaire est soumis(e) à la discipline et aux clauses du règlement intérieur qui lui sont applicables et qui sont portées à sa connaissance avant le début du stage, notamment en ce qui concerne les horaires et les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'organisme d'accueil. Toute sanction disciplinaire ne peut être décidée que par l'établissement. Dans ce cas, l'organisme d'accueil informe l'enseignant(e)-référé(e) et l'établissement des manquements, et lui fournit éventuellement les éléments constitutifs. En cas de manquement particulièrement grave à la discipline, l'organisme d'accueil se réserve le droit de mettre fin au stage tout en respectant les dispositions fixées à l'article 9 de la présente convention.

Article 9. – Congés - interruption du stage

En France (sauf règles particulières applicables dans certaines collectivités d'outre-mer françaises), en organisme de droit privé, en cas de grossesse, de paternité ou d'adoption, le/la stagiaire bénéficie de congés et d'autorisations d'absence d'une durée équivalente à celle prévue pour les salariés dans les organismes de droit privé aux articles L.1225-16 à L.1225-28, L.1225-35, L.1225-46 du code du travail. Pour les stages dont la durée est supérieure à deux mois et dans la limite de la durée maximale de 6 mois, des congés ou autorisations d'absence sont possibles. Le nombre de jours de congés autorisés ou les modalités des congés et autorisations d'absence durant le stage sont fixés en 1^{er} page de la présente convention.

Pour toute autre interruption temporaire du stage (maladie, absence injustifiée...) l'organisme d'accueil avertit l'établissement d'enseignement par courrier. Toute interruption temporaire du stage, qu'elle survienne pour un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption ou qu'elle soit prise à l'initiative du(de la) stagiaire ou de l'organisme d'accueil est signalée aux autres parties à la convention et à l'enseignant(e)-référé(e). En cas d'accord des parties à la convention, un report de la fin du stage est possible afin de permettre la réalisation de la durée totale du stage prévue initialement. Ce report fera l'objet d'un avenant à la convention de stage. Un avenant à la convention

pourra éventuellement être établi en cas de prolongation du stage sur demande conjointe de l'organisme d'accueil et du(de la) stagiaire, dans le respect de la durée maximale du stage fixée par la loi (6 mois). En cas de volonté d'une des trois parties (organisme d'accueil, stagiaire, établissement d'enseignement) d'arrêter le stage, celle-ci doit immédiatement en informer les deux autres parties par écrit. Les raisons invoquées seront examinées en étroite concertation. La décision définitive d'arrêt du stage ne sera prise qu'à l'issue de cette phase de concertation.

Article 10. – Devoir de réserve et confidentialité

Le droit de réserve est de rigueur absolue et apprécié par l'organisme d'accueil compte-tenu de ses spécificités. Les stagiaires prennent donc l'engagement de n'utiliser en aucun cas les informations recueillies ou obtenues par eux pour en faire publication, communication à des tiers sans accord préalable de l'organisme d'accueil, y compris le rapport de stage. Cet engagement vaut non seulement pour la durée du stage mais également après son expiration. Le(la) stagiaire s'engage à ne conserver, emporter, ou prendre copie d'aucun document ou logiciel, de quelque nature que ce soit, appartenant à l'organisme d'accueil, sauf accord de ce dernier. Dans le cadre de la confidentialité des informations contenues dans le rapport de stage, l'organisme d'accueil peut demander une restriction de la diffusion du rapport, voire le retrait de certains éléments confidentiels. Les personnes amenées à en connaître sont contraintes par le secret professionnel à n'utiliser ni ne divulguer les informations du rapport.

Article 11. – Propriété intellectuelle

Conformément au Code de la propriété intellectuelle, dans le cas où les activités du(de la) stagiaire donnent lieu à la création d'une œuvre protégée par le droit d'auteur ou la propriété industrielle (y compris un logiciel), si l'organisme d'accueil souhaite l'utiliser et que le(la) stagiaire en est d'accord, un contrat devra être signé entre le(la) stagiaire (auteur-e) et l'organisme d'accueil. Le contrat devra alors notamment préciser l'étendue des droits cédés,



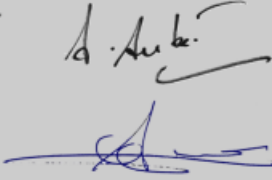
l'éventuelle exclusivité, la destination, les supports utilisés et la durée de la cession, ainsi que, le cas échéant, le montant de la rémunération due au(à la) stagiaire au titre de la cession. Cette clause s'applique quel que soit le statut de l'organisme d'accueil.

Article 12. – Fin de stage, rapport, évaluation

- 1) *Attestation de stage.* – À l'issue du stage, l'organisme d'accueil délivre une attestation dont le modèle figure en annexe mentionnant au minimum la durée effective du stage et, le cas échéant, le montant de la gratification perçue. Le(la) stagiaire devra produire cette attestation à l'appui de sa demande éventuelle d'ouverture de droits au régime général d'assurance vieillesse prévue à l'art. L351-17 du Code de la sécurité sociale ;
- 2) *Qualité du stage.* – À l'issue du stage, les parties à la présente convention sont invitées à formuler une appréciation sur la qualité du stage. Le(la) stagiaire transmet au service compétent de l'établissement d'enseignement un document dans lequel il(elle) évalue la qualité de l'accueil dont il(elle) a bénéficié au sein de l'organisme d'accueil. Ce document n'est pas pris en compte dans son évaluation ou dans l'obtention du diplôme ou de la certification.
- 3) *Évaluation de l'activité du/de la stagiaire.* – À l'issue du stage, l'organisme d'accueil renseigne une fiche d'évaluation de l'activité du(de la) stagiaire qu'il retourne à l'enseignant(e)-réfèrent(e)
- 4) *Modalités d'évaluation pédagogiques.* - La nature du travail à fournir par le(la) stagiaire - rapport, etc. - et le nombre d'ECTS sont précisés en 1^{er} page de la présente convention.
- 5) Le tuteur ou la tutrice de l'organisme d'accueil ou tout membre de l'organisme d'accueil appelé à se rendre dans l'établissement d'enseignement dans le cadre de la préparation, du déroulement et de la validation du stage ne peut prétendre à une quelconque prise en charge ou indemnisation de la part de l'établissement d'enseignement.

Article 13. – Droit applicable, tribunaux compétents

La présente convention est régie exclusivement par le droit français. Tout litige non résolu par voie amiable sera soumis à la compétence de la juridiction française compétente.

	Pour l'organisme d'accueil	L'étudiant-e	Pour l'Université de Paris VIII
Nom	Oriane PONTET	Louise FORÉT	Aurélie Aubert et Aurélie Tavemier
Qualité	Co-directrice	Stagiaire	Co-directrices de l'UFR
Date	14/03/2023	12/03/2023	09/03/2023
Signatures			

Annexe 6 : Attestation de stage

ATTESTATION DE STAGE

L'ORGANISME D'ACCUEIL

Nom ou dénomination sociale : Graines Electroniques

Adresse : 58 rue Raulin 69007 Lyon

Téléphone : 0646310674

Certifie que

LA STAGIAIRE

Louise Forêt

Né(e) le : 13/02/2000

Adresse : 52 rue d'Avy 75017 Paris

Téléphone : 0675559113

Courriel : louise.foret@outlook.fr

ÉTUDIANTE EN

Master Industries Culturelles et Créatives

AU SEIN DE

Université Paris 8

a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

DUREE

Du 2 mai 2023 au 15 septembre 2023.

Représentant une durée totale de 4 mois et 13 jours

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE AU STAGIAIRE

Le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de 4,05€/heure/mois, soit 614,26€ par mois, conformément au cadre légal.

Fait à Lyon, le 23 août 2023



Oriane Pontet, Co-directrice de l'association.



Master

« Culture et Communication »

Fiche d'évaluation du stage

Fiche individuelle d'appréciation à remplir et à retourner directement à :

Université Paris 8, UFR « Culture et communication », Secrétariat Master, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis cedex

Nom de l'étudiant-e

M., Mme	Louise Forêt
N° d'étudiant-e	22004596
Intitulé de la formation	Master 1 Industries culturelles et créatives

Nom de l'organisation

Nom de l'entreprise / organisme d'accueil	Graines Electroniques
Adresse	58 rue raulin, 69007 Lyon
Représenté(e) par Mme ou M.	Pontet Oriane , co-directrice
N° de tél. et courriel	0646310674 contact@graineselectroniques.com

Aptitudes et comportement du stagiaire

Aptitudes professionnelles	Excellent	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Assiduité, ponctualité	x				
Autonomie dans les tâches à réaliser	x				
Esprit d'observation et pertinence des remarques		x			
Compétence technique	x				
Capacité d'organisation, méthode de travail	x				
Esprit d'initiative	x				
Aptitude à mettre en application ses connaissances	x				
Intégration dans l'équipe	x				
Respect des délais, soin et qualité du travail	x				
Dynamisme, rayonnement	x				
Appréciation globale	x				

Quelle appréciation globale portez-vous sur les capacités techniques de l'étudiant ? (compléter au verso si besoin).

Louise comprend et s'adapte parfaitement à toutes les tâches qui lui sont demandées. Sur les volets de la mobilisation bénévole, de la programmation, production et communication elle sait mener des projets de bout en bout. Concernant les spécificités du secteur culturel (notamment la partie administration), Louise acquiert ces compétences grâce à son stage au sein des Graines. L'association Graines Electronique mesure sa chance d'avoir Louise à ses côtés pour ce stage.

Quelle appréciation globale portez-vous sur les facultés comportementales de l'étudiant pour se mettre en situation de travail dans une entreprise ?

Excellente. Louise a fait partie de l'équipe de manière instantanée. Elle fait preuve d'une grande écoute, d'une empathie et d'une curiosité remarquables face à toutes les nouvelles personnes qu'elle rencontre.

Fait àLyon....., le21/08/2023.....

Signature du responsable du stage



Association Graines Electroniques
60 rue des audeux, 69005 Lyon
contact@graineselectroniques.com
06.37.96.31.16
SIRET :8480859990011 - APE :9499Z
Licences :D-2022-001896 & D-2022-002614